

GROUPE M FONGICIDE

USE BAG

CUIVRE 53M

POUDRE MOUILLABLE

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT POISON
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 9934
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Cuivre provenant de sulfate de cuivre tribasique 53%

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

CONTENU NET: 10 kg

01/07

MODE D'EMPLOI

Cultures	Maladies	Doses	Remarques*
POMMIERS POIRIERS	Brûlure bactérienne		1 kg de CUIVRE plus 6 kg de chaux hydratée (bouillie bordelaise) pour 1000 L d'eau

REMARQUES

SI LA BRÛLURE BACTÉRIENNE CONSTITUE UN PROBLÈME PEU GRAVE: Traiter pendant la floraison, quand la température est de 21°C.

Pulvériser 3000 L de bouillie par hectare. Ne pas utiliser de STREPTOMYCINE 17 après la pulvérisation du mélange de CUIVRE et de chaux hydratée.

SI LA BRÛLURE BACTÉRIENNE CONSTITUE UN PROBLÈME ASSEZ GRAVE: Utiliser de la STREPTOMYCINE 17 après l'éclosion des premières fleurs. Ensuite, utiliser de la chaux hydratée après l'éclosion de la moitié des fleurs et en présence des conditions climatiques réelles ou prévues suivantes: température de 18°C et pluie ou température de 18°C et humidité relative de 60% ou plus. Pulvériser 3000 L de bouillie par hectare.

MÉLANGE: Mélanger préalablement la chaux hydratée dans un seau avec assez d'eau pour faire une pâte. Verser celle-ci, à travers un tamis de 0,3 mm, dans la cuve du pulvérisateur. Verser le mélange dans la cuve après avoir rempli celle-ci à moitié d'eau et après avoir mis l'agitateur en marche. Mélanger pendant 15 minutes avant d'entreprendre le traitement.

Laisser marcher l'agitateur pendant la pulvérisation, jusqu'à ce que la cuve soit vide.

COMPATIBILITÉ: Ce mélange est incompatible avec tous les autres insecticides et fongicides.

BRÛLURE BACTÉRIENNE: Les insectes comme les pucerons et les cicadelles peuvent propager cette maladie aux plantes saines. Les tiges atteintes qui semblent «brûlées» doivent être coupées 15 cm au-dessous de la partie atteinte et brûlées; désinfecter le sécateur après chaque coupe dans une solution de 1 partie d'eau de Javel pour 4 parties d'eau.

Cultures	Maladies	Doses	Remarques*
POMMES-cv. Mutsu (Crispin) cultivars et autres sensibles tels que à Jonagold	Cloque du Pommier (Pseudomonas syringae pv papulans).	3 kg/ha	Les doses sont indiquées en termes de Cuivre 53W par 3000L d'eau. Employer de la chaux hydratée comme phytoprotecteur à raison de 6kg par 1kg de Cuivre 53W par 1000L d'eau. Maximum de trois traitements par année. Effectuer la première application 10 jours après la chute des pétales et recommencer au besoin à des intervalles de 10 jours. Pulvériser jusqu'au point de ruissellement dans 3000L d'eau/ha. Le délai entre le dernier traitement et la cueillette est de 30 jours. Application terrestre seulement.
ABRICOTIERS PÊCHERS NECTARINES (Colombie-Britannique seulement)	Brûlure corynienne	4 kg/1000 L	Traiter en septembre, après la fin de la récolte.
PÊCHERS NECTARINES	Cloque Anthracnose	4 kg/1000 L	Traiter en automne, après la chute des feuilles, ou au printemps, avant le débourrement. Peut être utilisé avec de l'huile de pulvérisation si le traitement se fait au printemps. Suivre le mode d'emploi sur l'étiquette de l'huile.
CERISES AMÉRES Tache foliaire	Pourriture brune	2 kg/1000 L	Appliquer dans tous les arrosages réguliers, sauf l'arrosage de floraison. Ajouter 4 kg de chaux hydratée par 1000 L.
RAISIN	Branche moribonde, Mildion Pourriture noire	3 kg/1000 L	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des arrosages. Ajouter 6 kg de chaux hydratée par 1000 L. Ne pas employer de CUIVRE sur les variétés hybrides ou vinifères françaises.
GADELLES GROSEILLES	Anthracnose, Phyllostictose du maïs, Blanc, Tache septoriennne	3 à 5 kg/1000 L	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des arrosages. Ajouter 4 kg de chaux hydratée par 1000 L.
FRAMBOISIERS	Brûlure bactérienne	5 kg/ha dans 1 000 L d'eau	Appliquer 5 kg/ha dans 1000 L d'eau une fois avant le début des pluies d'automne. Appliquer 4 kg/ha dans 1000 L d'eau au débourrement, et répéter 2 fois à 14 jours d'intervalle.
FRAISIERS	Tache Foliaire	2,5 à 3,8 kg/ha	Appliquer 2,5 à 3,8 kg/ha dans 1000 L d'eau, selon le 1000 L calendrier local des traitements.
HARICOTS	Anthracnose, Mildiou, Tache bactérienne	5,5 kg/ha	Appliquer assez souvent pour garder les plantes couvertes.

Cultures	Maladies	Doses	Remarques*
BETTERAVES CAROTTES	Tache cercosporéenne	4 kg/ha	Traiter selon les recommandations du calendrier local des pulvérisations.
CHOUX, BROCOLIS CHOUX-FLEURS	Mildiou, Tache noire Tache grise	4 kg/ha	Appliquer en se conformant aux recommandations du calendrier local des arrosages.
CÉLERI	Anthracnose Brûlure cercosporéenne Brûlure septorienne Moisissure foliaire Tache septorienne	3,25 à 6,5 kg/ha	Appliquer lorsque les plantes ont de 10 à 12 cm de hauteur et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours pendant toute la saison. Varier la dose selon le degré de développement des feuilles.
CONCOMBRES (de plein champ) COURGE, CITROUILLES MELONS, MELONS D'EAU	Tache angulaire Anthracnose Mildiou, Gale	2,5 à 3 kg/ha	Mélanger avec 1000 L d'eau. Traiter selon les recommandations du calendrier local des pulvérisations.
AUBERGINE	Brûlure alternarienne, mildiou	4 kg/ha dans 1 000 L d'eau	Appliquer 4 kg/ha dans 1000 L d'eau, selon le calendrier local des traitements.
POMMES DE TERRE	Brûlure alternarienne, Mildiou	5,5 kg/ha	Appliquer lorsque les plantes mesurent de 12 à 18 cm de hauteur. Répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.
ÉPINARDS	Mildiou Rouille blanche	2,5 kg/ha	Traiter selon les recommandations du calendrier local des pulvérisations.
TOMATES (de plein champ) PIMENTS	Anthracnose, Mildiou, Brûlure alternarienne, moisissure olive, Tache septorienne	4,5 kg/ha sur les TOMATES 4 kg/ha sur les PIMENTS	Appliquer lorsque les plants ont 15 cm de hauteur et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.
HOUBLON	Mildiou	4-5 kg/1000 L	Effectuer quatre applications à des intervalles d'une semaine.
ROSIERS	Blanc, Mildiou, Tache noire, Tache foliaire	6 kg/ha	Mélanger avec 1000 L d'eau par hectare. Répéter tous les 7 à 10 jours.

*Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir les cultures qu'on désire protéger.

NE PAS UTILISER SUR CES CULTURES MOINS D'UNE JOURNÉE AVANT LA RÉCOLTE OU SELON INDICATION CONTRAIRE.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQÜÉ:					
Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage décrit ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que United Agri Products Canada Inc. United Agri Products Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant la performance (efficacité) du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est utilisé de la manière décrite ci-dessous.					
Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument l'entièvre responsabilité en cas de dommages ou de pertes qui pourraient en résulter et ils acceptent de dégager United Agri Products Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations concernant l'efficacité ou la phytotoxicité du produit relativement à l'usage décrit ci-dessous.					
MODE D'EMPLOI CHOUX DE BRUXELLES					
Suivre les recommandations des autorités provinciales quant au moment propice au traitement. Épandre uniquement avec un équipement terrestre. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.					

Culture	Maladies	Dose par hectare	Nombre maximum de traitements par saison	Intervalle entre chaque application	Jours avant la récolte
Choux de Bruxelles	Tache bactérienne Mildiou Tache noire Tache grise	4 kg/ha mélangé dans un maximum de 1000 L d'eau	2	2 à 3 semaines	1

PRÉCAUTIONS

Garder hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des moulées et des aliments. Tenir à une distance prudente de la chaleur, du feu et des étincelles. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau. Peut décolorer la peau. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après l'avoir manipulé et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés au savon et à l'eau très chaude avant de les rendosser. Éviter de respirer la poussière et le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer les aliments ni les moulées. Ne jamais contaminer aucune étendue d'eau. Quand on pulvérise ce produit sur des plantes sensibles au cuivre, il faut y ajouter de la chaux hydratée pour prévenir des avaries.

NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis,appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Fongicide de CUIVRE 53M , fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide de CUIVRE 53M et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- * Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide de CUIVRE 53M ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- * Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- * Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour ou de lutte culturelle, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- * Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- * Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- * Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, United Agri Products 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, enlever les vêtements contaminés et bien laver la peau au savon et à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, les rincer à grande eau pendant 15 minutes et recourir à des soins médicaux ou contacter un centre antipoison.

EN CAS D'INGESTION, donner un ou deux verres d'eau à la personne incommodée et la faire vomir en insérant un doigt dans sa gorge. Répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Recourir à des soins médicaux ou appeler un centre anti-poison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.